

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations entre le Client et la société NEOCAB. Elles s'appliquent lors de l'utilisation du Service ou dans le cadre d'un abonnement (Client ci-après appelé « Client abonné ») après acceptation par le Client, sauf en cas de convention particulière acceptée et signée par NEOCAB.

1. Objet du Service

NEOCAB propose au Client, et/ou à tout passager qu'il désignera, ses services de transport public de voyageurs en vue de le(s) mener à la destination communiquée (ci-après le « Service ») si cette dernière entre dans la zone de couverture du Service.

2. Service

Le Client, s'il souhaite utiliser le Service, commande un véhicule par téléphone au 0.810.047.336, du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 et le samedi de 7h30 à 12h30, ou par e-mail à l'adresse resa@neo-cab.com, en renseignant ses coordonnées et les informations adéquates. Les commandes à moins de 24 heures avant l'heure de départ demandée ne peuvent être réalisées que par téléphone et sont soumises à disponibilité. Il incombe au Client de s'assurer de la véracité et de l'exactitude des informations communiquées. En cas d'erreur, NEOCAB ne pourra être tenue responsable.

3. Disponibilité des véhicules

En cas d'indisponibilité d'un véhicule au moment de la réservation, NEOCAB se réserve le droit de mettre à la disposition du Client, sans supplément de prix, un véhicule de substitution susceptible de ne pas porter le logo de la société.

4. Tarifs

Le prix est annoncé lors de la réservation en fonction de la distance du trajet mais reste indépendant de la durée de celui-ci. Les prix communiqués s'entendent TTC et incluent la TVA au taux en vigueur. Les frais de péage et de parking sont à la charge du Client. Tout arrêt supplémentaire sur le trajet planifié est facturé 5 euros TTC. En cas d'arrêt prolongé, et sous réserve de disponibilité du chauffeur, un supplément de 0,50 euros TTC par minute (ou 5 euros TTC par tranche de 10 minutes) est appliqué. NEOCAB se réserve le droit de changer de manière discrétionnaire ses tarifs. Dans cette hypothèse, le Client en sera averti au moins 7 jours à l'avance par écrit.

5. Conditions de paiement

Le paiement se fait auprès du chauffeur en espèces ou par carte bancaire. Les Clients abonnés bénéficient d'une facturation mensuelle. Les factures sont à régler par chèque, virement ou prélèvement bancaire. Toute facture non payée entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

6. Attente des chauffeurs

Au départ d'un aéroport ou d'une gare, le chauffeur pourra observer un délai d'attente gratuit de 30 minutes au maximum après l'arrivée effective du vol ou du train. Pour les autres lieux de prise en charge, le chauffeur ne pourra s'engager à plus de 15 minutes d'attente gratuites après l'heure de prise en charge prévue lors de la réservation.

Au-delà de ces délais d'attente gratuits, et sans notification préalable du Client, le chauffeur sera en droit de considérer que la réservation est annulée. Le trajet sera facturé dans son intégralité.

Sur demande du Client, et sous réserve de disponibilité du chauffeur, ce dernier pourra attendre le passager. Un supplément de 5 euros TTC par tranche de 10 minutes sera ajouté au prix initial du trajet.

7. Retard des chauffeurs

En cas de retard du chauffeur au-delà de quinze minutes, il sera déduit 5 euros TTC par tranche de 10 minutes dans la limite du montant de la course (sauf en cas d'accord de décalage avec le Client ou en cas de force majeure).

8. Annulation

Pour les prises en charge dans Paris *intramuros*, l'annulation doit être réalisée au minimum 1 heure avant l'heure de départ prévue. Dans le cas contraire, le trajet sera facturé dans son intégralité.

Pour tous les autres lieux de prise en charge, et notamment les aéroports, l'annulation doit être notifiée au moins 2 heures avant l'heure de départ convenue.

Si le retard d'un vol ou d'un train impacte le planning des réservations de NEOCAB (en affectant notamment la prise en charge des autres Clients), la course pourra être annulée sans être facturée, après notification au Client.

9. Modalités d'abonnement

L'abonnement est gratuit et souscrit sans limitation de durée. Il entraîne l'acceptation expresse et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente. Le Client abonné s'engage à informer NEOCAB de toute modification des informations communiquées et notamment des coordonnées de facturation et des références bancaires. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" N° 78-17 du 6 Janvier 1978, le Client abonné bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition.

10. Résiliation

Le Client peut résilier son abonnement à tout moment. Pour ce faire, il devra en faire la demande par courrier à l'adresse suivante : NEOCAB - Abonnement - 14, rue Charles V 75004 PARIS.

11. Prestations et responsabilité

NEOCAB s'engage à faire le nécessaire pour mener le passager à destination dans les meilleurs délais et dans des conditions de sécurité optimales. NEOCAB est garantie par une compagnie d'assurances notoirement solvable qui couvre les risques liés à son activité conformément à la législation en vigueur. Les passagers, tiers vis-à-vis du conducteur, sont couverts pour l'intégralité des dommages corporels, matériels et immatériels qu'ils pourraient subir consécutivement à un accident de la circulation et ce de façon illimitée, depuis la montée dans le véhicule jusqu'à la descente, sauf les dommages causés par leur faute.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de fumer et de transporter des substances inflammables, explosives, corrosives ou toxiques. Le non-respect de cette stipulation engage la responsabilité du Client et du passager. NEOCAB se réserve alors la possibilité de tout recours éventuel.

Les animaux ne sont pas admis dans les véhicules sauf arrangement spécifique. En tout état de cause, NEOCAB ne saurait voir engager sa responsabilité de ce fait.

Il est expressément convenu que les retards sur les délais de transport dus à des difficultés imprévues de circulation (embouteillages, accidents, déviations, conditions météo, événements divers, etc.) n'ouvrent pas droit à des indemnités de toutes sortes.

NEOCAB n'est pas responsable des objets laissés dans la voiture. Les bagages demeurent sous la responsabilité des personnes transportées. En cas de dégradation de l'équipement ou du véhicule du fait du passager, toute remise en état ou changement du matériel, quelles qu'en soient les causes, sera facturé au Client.

Les réclamations sont possibles dans un délai de 48 heures après la course, par lettre recommandée avec accusé de réception.

12. Attributions de compétences

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française. En cas de contestations relatives à leur exécution ou à leur interprétation, et si le Client est commerçant, il est fait attribution de compétence au Tribunal de commerce de Paris.

CONDITIONS TARIFAIRES

Les présentes Conditions Tarifaires s'appliquent lors de l'utilisation du Service ou dans le cadre d'un abonnement après acceptation par le Client, sauf en cas de convention particulière acceptée et signée par NEOCAB.

Elles sont en vigueur pour la période du 01 janvier 2012 au 30 juin 2012. En cas de modification des paramètres influant directement sur les coûts de revient et notamment en cas de hausse du prix de l'essence, NEOCAB se réserve le droit de modifier ses tarifs avec un délai de prévenance de 7 jours conformément à l'article 4 des Conditions Générales de Vente.

Les tarifs sont fixes et annoncés lors de la réservation. Ils sont indépendants de la durée du trajet et des conditions de circulation. Ils sont exprimés TTC et incluent une TVA au taux de 7 %.

Trajets (⇔ dans les deux sens)

Paris ⇔ Paris (dont les gares parisiennes)	35 €
Paris ⇔ La Défense*	40 €
Paris et La Défense* ⇔ Orly	60 €
Paris et La Défense* ⇔ Le Bourget	65 €
Paris et La Défense* ⇔ Roissy CDG	70 €
Roissy CDG ⇔ Orly	100 €
Paris et La Défense* ⇔ Aéroport de Beauvais-Tillé	150 €
Autres trajets	Tarifs sur demande

Mises à disposition d'une voiture avec chauffeur**

1 heure	55 €
2 heures	110 €
Demi-journée (4 heures)	200 €
Journée (8 heures)	320 €
Heure supplémentaire (au-delà de 8 heures)	40 €

Majorations applicables

Nuit (5h-7h et 21h-23h), Dimanche et jours fériés	+ 15 %
--	--------

*Sont incluses dans le secteur « La Défense » les villes suivantes : Puteaux, Courbevoie, Nanterre.

**Tarifs valables sur Paris et sa première couronne. Tarif sur demande pour toute autre destination.